

Informations IMPORTANTES AUTOMNE 2015



Dans ce document :

- > Officialisation de l'inscription
- > Vignettes de stationnement
- > Distribution des casiers

Informations importantes | Automne 2015



> Vignettes de stationnement 2015-2016

INSTRUCTIONS pour obtenir une vignette de stationnement

1. Les **ÉTUDIANTS QUI DEMEURENT À PLUS DE 15 km** du Cégep de Chicoutimi pourront procéder à l'achat d'une vignette de stationnement à compter du 3 août 2015.
2. Les **ÉTUDIANTS QUI DEMEURENT À MOINS DE 15 km**, pourront se procurer une vignette à compter du 6 août 2015.
3. Pour **OBTENIR UNE VIGNETTE** de stationnement, vous devrez d'abord remplir le formulaire « **VIGNETTE DE STATIONNEMENT** », disponible sur le portail Intraflex **Mon C-Chic**, dans la section de gauche : « **MES SERVICES / Services aux étudiants** ».

Vous devrez effectuer votre paiement en ligne obligatoirement avec une carte de crédit sur notre site sécurisé.

Inutile de vous présenter au Cégep pour obtenir une vignette; aucune vente ne se fera sur place.

4. Pour récupérer votre vignette 2015-2016, vous devrez vous présenter les 18, 19 et 20 août entre 8 h et 12 h ou de 13 h à 16 h, au café TAZAVERO, local H-1058.

> Officialisation de l'inscription

Bonjour,

Nous espérons que vous passez de belles vacances et même si elles ne sont pas terminées, il faut penser au début des cours pour la prochaine session.

Nous vous offrons deux possibilités pour officialiser votre inscription :

1. **vous pouvez vous présenter au collège à la journée et à l'heure indiquées à droite;**
OU
2. **dès le lundi 17 août 16 heures, vous pourrez récupérer votre horaire via le portail Intranet du site du collège à l'adresse www.cchic.ca et choisir l'onglet **Mon C-Chic**. Cliquez sur horaire en ligne dans mes services **OMNIVOX**. Ce service vous sera accessible uniquement si vous avez un horaire complet et si vous n'avez aucun solde à votre dossier. **La consultation de votre horaire confirme votre inscription.****

Dans les deux cas, avant d'obtenir votre horaire, vous devrez avoir acquitté les montants dus au Collège (droits d'inscription, droits afférents, solde antérieur, etc.).

Vous pourrez effectuer des modifications à votre horaire via Omnivox, seulement pour les **cours inscrits**. Un montant de 10 \$* sera porté à votre compte pour chaque changement accepté. **Toutefois, vous pourrez faire cette opération seulement si votre solde est à zéro.**

Pour toutes autres modifications (cours non assigné à votre horaire, cours prévu à votre cheminement à faire ajouter, cours à faire enlever à votre horaire), **vous devez obligatoirement rencontrer votre aide pédagogique individuel (API) en vous présentant au Cégep selon les indications mentionnées CI-CONTRE.**

Veillez prendre note que le début des cours est fixé au lundi 24 août 2015 au matin.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons un bel été!

* Sujet à modification

Monique Ouellet
Directrice adjointe des études

MO/nb

N.B. : SI VOUS VOUS PRÉSENTEZ AU CÉGEP, VOIR LE CALENDRIER CI-CONTRE.

**POUR LES ÉTUDIANTS
QUI SE PRÉSENTERONT
LES 18, 19 ET 20 AOÛT**

**AU CARREFOUR ÉTUDIANT
(BIBLIOTHÈQUE)
ENTRÉE PORTE NUMÉRO 2**

NOM DE FAMILLE COMMENÇANT PAR :

(A À C) MARDI 18 AOÛT	8 H 30
(D À F) MARDI 18 AOÛT	13 H 30
(G À L) MERCREDI 19 AOÛT	8 H 30
(M À R) JEUDI 20 AOÛT	8 H 30
(S À Z) JEUDI 20 AOÛT	13 H 30

**SI VOUS CONSULTEZ OU
RÉCUPÉREZ VOTRE HORAIRE SUR
INTERNET, VOTRE INSCRIPTION À
LA SESSION D'AUTOMNE 2015 SERA
OFFICIELLE.**

**SI VOUS VOULEZ ANNULER VOTRE
INSCRIPTION, VOUS DEVEZ NOUS
CONTACTER AU POSTE 2312.**

**À COMPTER DU JEUDI 20 AOÛT
16 HEURES, TOUT HORAIRE NON
RÉCUPÉRÉ SERA DÉTRUIT.**

LA QUANTITÉ DE VIGNETTES EST LIMITÉE

CEUX QUI NE POURRONT PAS OBTENIR UNE VIGNETTE DEVRONT S'INSCRIRE SUR UNE LISTE D'ATTENTE À MÊME LE SITE. AUCUNE RÉSERVATION PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU TOUT AUTRE FORME DE DEMANDE NE SERA ACCEPTÉE.

N.B. : Le Cégep n'assume aucune responsabilité pour le vol ou la perte d'une vignette.

> Photo pour la carte étudiante

Un nouveau système de téléversement de photo fera son apparition à la rentrée d'automne 2015.

La prise de photo pour la carte étudiante se fait maintenant en ligne via le portail **Mon CChic**. Le module sera disponible à partir du **3 août 2015 dès 11 h**. Les étudiants qui font **leur entrée au Cégep** et ceux qui n'ont **pas de photo** à leur dossier verront un message sur le portail avec les instructions pour téléverser leur photo. La photo que vous choisirez doit **respecter les critères de sélection**. Prenez, pour exemple, une photo destinée pour un passeport.

Suite au téléversement de votre photo, vous recevrez l'**acceptation ou le refus** de votre photo à l'adresse courriel fournie lors du processus. En cas de refus de votre photo, une explication sera inscrite dans votre courriel.

Si vous désirez **consulter** votre photo ou si vous devez en **téléverser de nouveau**, rendez-vous dans le portail **Mon CChic** et appuyez sur l'option **Mes services Omnivox / Dossier personnel**.

Vous pourrez récupérer votre carte étudiante lors de la première semaine de cours à la réception de la bibliothèque. **Vous devez vous présenter avec une pièce d'identité avec photo pour récupérer votre carte étudiante.**

CRITÈRES DE SÉLECTION

» FIGUREZ SEUL

Vous devez être seul sur la photo. Vous devez être le principal sujet de la photo.

» REGARD ET POSITION DU VISAGE

Vous devez vous présenter face à l'objectif. La tête doit être droite et le visage dégagé. Votre visage doit être centré par rapport au cadre de la photo.

» QUALITÉ DE LA PHOTO

La photo doit être nette, la mise au point sur votre visage.

» LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

La photo doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.

» ARRIÈRE-PLAN

Le fond doit être uni, de couleur claire (blanc, bleu clair ou gris clair)

» LA TÊTE

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Note: si vous portez des lunettes de vue, il n'est pas nécessaire de les retirer. Les lunettes de soleil ne seront pas acceptées.

> Distribution des casiers

La réservation de casier se fait en ligne via le portail « Mon CChic ». **Le module sera disponible du 17 août 2015 à 16h jusqu'au 28 août 2015.** Par la suite, l'obtention d'un casier se fera par les agents de la sécurité au cégep.

Si vous avez des doutes ou vous ne vous sentez pas à l'aise avec la réservation de casier en ligne, il y aura **3 kiosques informatiques avec du personnel au cégep** pour vous aider à choisir un casier pendant la période d'inscription.

Pour obtenir une procédure plus détaillée et pour voir une démonstration vidéo de la réservation en ligne des casiers, consultez l'adresse suivante : <http://www.cchic.ca/casiers>

À noter...

Les étudiants dans le programme d'Arts visuels et les étudiants en techniques d'hygiène dentaire se verront attribués un casier par leur département dans la première semaine de cours.

INSTRUCTIONS pour obtenir un casier en ligne

1. Rendez-vous sur votre portail « **Mon CChic** » au <http://mon.cchic.ca>
2. Authentifiez-vous avec votre numéro de DA et votre mot de passe.
3. Dans le menu « **Mes services Omnivox** » se trouve un lien intitulé « **Casiers** ».

Important!

AVANT de pouvoir accéder au module « Casiers », vous devez :

- Avoir **PAYÉ** tous vos frais scolaire
- Avoir **CONSULTÉ** votre **HORAIRE EN LIGNE** sur le portail « Mon CChic » via le menu « Mes services Omnivox »

4. Lorsque vous entrez dans le module, un 1er choix s'offre à vous :
 - a. « **Je connais mon partenaire de casier** »
 - b. « **Attribuez-moi un partenaire automatiquement** » pour ceux qui n'ont pas de partenaire de casier.

DIRECTIVES si vous connaissez votre partenaire

1. Sélectionnez l'option « **Je connais mon partenaire de casier** ».
2. Sélectionnez dans la fenêtre suivante : « **Mon partenaire n'a pas obtenu de numéro de référence** ».
3. Remplissez la grille d'information de contact.
4. **TRANSFÉREZ** à votre partenaire le numéro de référence qui se trouve à l'écran.
5. La 2^e personne se rend dans le module « **Casier** », option « **Je connais mon partenaire de casier** », **MAIS** sélectionne l'option « **Oui, je connais le numéro de référence de mon partenaire de casier** ».
6. Remplissez la grille d'information **AVEC LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE**.
7. Choisissez un casier parmi ceux qui vous sont offerts.
8. Confirmez votre sélection.

DIRECTIVES si vous ne connaissez PAS votre partenaire

1. Sélectionnez l'option « **Attribuez-moi un partenaire automatiquement** ».
2. Remplissez la grille d'information qui se trouve à l'écran et appuyez sur « **Continuez** ».
3. Choisissez le casier parmi ceux qui vous sont offerts.
4. Confirmez votre sélection.
 - a. Lorsque votre sélection sera confirmée, **si votre partenaire vous est déjà attribué**, vous verrez ses informations de contact à l'écran.
 - b. **Si votre partenaire n'est pas déjà attribué**, vous pourrez accéder au module « **Casiers** » à tout moment pour vérifier si un partenaire vous a été attribué.
5. Votre casier est maintenant réservé.

Important!

- L'information que vous entrez dans les grilles sera communiquée à votre partenaire de casiers.
- Vos informations et les informations de votre partenaire sont accessibles jusqu'à la fin de la session via le module « Casiers ».

Emplacement des casiers

- Pour connaître l'emplacement des casiers dans le cégep, allez à la page suivante : <http://www.cchic.ca/emplacement-casiers>
- Le plan des emplacements des casiers est aussi disponible dans le portail « Mon CChic » sous le menu « Service aux étudiants / Casiers / Informations ».

Activités de la rentrée!

Lundi 24 août

Journée de la rentrée: dîner hot dogs gratuit et l'événement Nova Photobooth

Mercredi 26 août

Kiosques sur la vie étudiante (sport, environnement, culturel, etc.) Venez vous informer!